

# Règlement de la 36<sup>ème</sup> Traversée de la Ramaz (2019)

## Course du challenge Haute-Savoie Nordique

1) La 36<sup>ème</sup> Traversée de la Ramaz aura lieu le 24 mars 2019 sous la forme d'une épreuve de ski de fond « sport pour tous » en style libre.

**CETTE ANNEE LE DEPART ET L'ARRIVEE SONT A Praz-de-Lys (74).**

2) Les inscriptions se font auprès de l'office de tourisme de Praz-de-Lys Sommand [www.prazdelys-sommand.com](http://www.prazdelys-sommand.com) à l'aide du bulletin d'inscription jusqu'au vendredi 22 mars 17h ou bien en ligne à partir du site de la course [www.traverseedelaramaz.fr](http://www.traverseedelaramaz.fr) jusqu'au samedi 23 mars 12h, surcôt à partir du mercredi 20 mars.

Téléphone Office de tourisme de Praz-de-Lys Sommand : 04 50 34 25 05 / 04 50 43 02 72

**Attention : Pas d'inscription sur place le dimanche matin**

3) Le départ sera donné en ligne, pour tous, à Praz-de-Lys.

Les concurrents devront effectuer le parcours suivant :

- 30 Km pour : Seniors, Jeunes-Vétérans et Vétérans H & D.
- 15 Km pour : Juniors, Séniors, Jeunes-Vétérans et Vétérans H & D.
- 7,5 Km pour : Cadets, Juniors, Séniors, Jeunes-Vétérans, Vétérans H&D.
- Ramazette : 3,5 Km pour tous. Non chronométré.
- Randonnée de la Ramaz : environ 8 Km, pour tous, non chronométré
- Sport adapté : 3.5 km, accompagné par les jeunes des clubs

Les départs seront donnés à partir de 9 heures. Les horaires exacts seront indiqués le jour de la course.

4) L'inscription donne droit à participer à l'épreuve et à bénéficier des différents services d'approvisionnement le long du parcours, avec un cadeau souvenir (pour les participants au 15km et au 30km) et un repas chaud.

Les tarifs pour les inscriptions sont les suivant :

- 30 km et 15 km : 25€ jusqu'au 27 février inclus, 30€ après
- 7,5 km : 10€ jusqu'au 27 février inclus, 15€ après
- Ramazette : 5€
- La randonnée : 10€ adulte et 5€ enfant jusqu'à 15 ans
- Sport adapté : 5 €

5) Les dossards seront remis aux inscrits à partir de 7 h jusqu'à 8h15, au foyer du Praz de Lys. Pour la randonnée de la Ramaz, les dossards peuvent être retirés jusqu'à 9h00.

6) Il est obligatoire pour les coureurs de se soumettre aux différents contrôles sous peine de disqualification.

7) Il est établi un temps limite de 5h sur la base de 6 km/heure. Pour leur sécurité, l'organisation se réserve le droit de dévier les coureurs hors délai ou bien les mettre hors course. Attention, toute arrivée après 14h ne sera pas chronométrée.

Tout concurrent mis hors course et voulant poursuivre son parcours ne pourra l'effectuer qu'après avoir restitué son dossard, sous sa propre responsabilité.

8) La participation à l'épreuve impose la présentation de la licence FFS compétition (fournir son numéro lors de l'inscription, et la présenter au retrait des dossards) ou bien d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du ski de fond en compétition de moins d'un an à la date de la manifestation (à joindre avec l'inscription).

Le certificat médical ne sera pas rendu, pensez à faire une photocopie. Son absence entraînera la non inscription à la Traversée de la Ramaz.

Les participants à la Ramazette, à la randonnée et à l'épreuve de sport adapté sont dispensés de certificat médical.

9) Les mineurs non licenciés (moins de 18 ans à la date de la manifestation) doivent présenter une autorisation parentale originale signée par les représentants légaux du type : "Je, soussigné (e) Nom, Prénom, père, mère, tuteur (rayer les mentions inutiles) autorise l'enfant (Nom, Prénom) à participer à..... date et signature".

10) Seuls les coureurs du 30 km seront classés au Challenge Haute-Savoie Nordic. Voir règlement du challenge sur le site de Haute Savoie Nordic <http://www.savoie-haute-savoie-nordic.com/> .

11) La remise des prix aura lieu à Praz-de-Lys à partir de 13 h.

Infos et résultats sur le site : <http://www.traverseedelaramaz.fr/>

Pas d'envoi de résultats par courrier.

12) Les organisateurs se réservent le droit de modifier le parcours en fonction des conditions météorologiques. Ils se réservent le droit de trancher sans appel tout litige avec l'accord du jury.

En cas de force majeure, la décision d'annuler la course serait prise par le comité. En cas d'annulation, le comité remboursera les coureurs.

Seront récompensés :

**Ramazette :**

- Les 3 premières filles, les 3 premiers garçons « enfant »
- Les 3 premières filles, les 3 premiers garçons « adolescent »

**7,5 Km :**

- Les 3 premières femmes, les 3 premiers hommes

**15 Km :**

- Les 3 premières femmes, les 3 premiers hommes juniors et séniors
- Les 3 premières femmes, les 3 premiers hommes jeunes-vétérans et vétérans

**30 Km :**

- Les 3 premières femmes, les 3 premiers hommes seniors
- Les 3 premières femmes, les 3 premiers hommes jeunes-vétérans
- Les 3 premières femmes, les 3 premiers hommes vétérans

Catégories pour la Ramaz 2019 :

RAMAZ						
Catégories	Code	Années		Age		Catégorie FFS - Populaire
Enfants	ENF	2015	2008	4	11	U11 et plus jeune
Adolescents	ADO	2007	2006	12	13	U13
Cadets	CAD	2005	2004	14	15	U15
Juniors	JJ	2003	1999	16	20	U20-U17
Seniors	SEN	1998	1989	21	30	Senior
Jeunes-Vétérans	JVET	1988	1969	31	50	M1->M4
Vétérans	VET	1968	1919	51	100	M5->M12